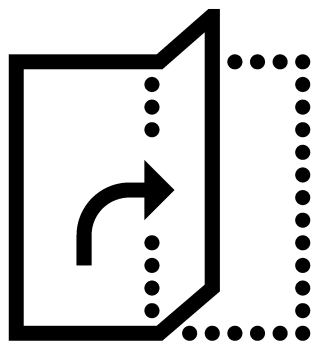


Ce qui risque de changer pour ton salaire, ton poste, ton avancement et les mesures disciplinaires en général

AVANCEMENT
RÉMUNÉRATION
CARRIÈRE
MUTATION
DISCIPLINE

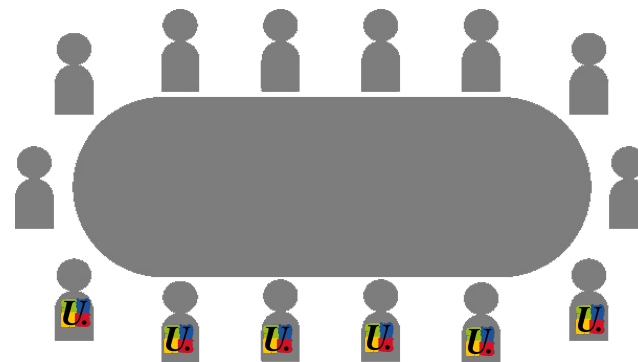


Ceci est un diaporama papier, tu n'as qu'à suivre les chiffres pour voir ce qui va t'arriver



Depuis la création de la fonction publique, ça fonctionne comme ça

2



Les commissaires paritaires (vos représentants que vous élisez tous les 4 ans) siègent et vous défendent dans les différentes commissions (avancement, mutation, discipline)

Quand l'administration tente de faire du favoritisme en :

3

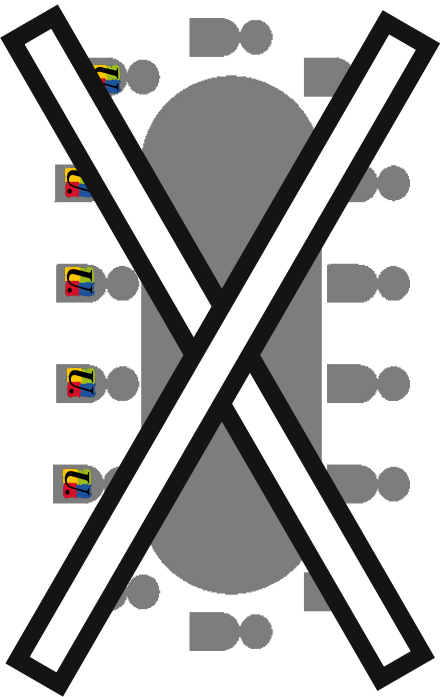
► multipliant les «postes à profil» pour affecter un «favori» hors barème

► mettant des avis exceptionnel pour donner la promotion (hors classe par exemple) à son protégé

Les élus du personnel sont là pour demander des comptes et empêcher les dérives. Les élus vérifient que TOUS les dossiers sont traités à égalité.

Si on laisse faire Macron et son gouvernement, en 2022, ça se passera comme ça :

4



Pas de commission ni d'examen des dossiers : le chef d'établissement décide de tout, tout seul.

Les commissaires paritaires (vos représentants que vous élisez tous les 4 ans) NE peuvent PLUS vous défendre dans les différentes commissions (avancement, mutation, discipline)

Pourquoi la FSU conteste ? Les commissaires paritaires existeront toujours...

5

Si vous vous croyez lésé.e, vous pourrez faire un recours. Mais les commissaires paritaires n'auront plus les moyens de prouver que vos droits n'ont pas été respectés.



+ de décisions locales ET - de contrôle par les élus = + d'injustices et - d'équité

La FSU demande des augmentations de salaire, pas des passe-droits !

Le paritarisme c'est la transparence et la garantie de l'application de règles claires

Signe la pétition :
<http://fsu.fr/Pour-le-respect-de-nos-droits-PAS-TOUCHE-AUX-CAP-ET-CHSCT.html>

Fais-toi entendre prépare-toi à voter SNES, SNEP, SNUIPP, SNASUB, SNUEP, SNUDDEN, SNICS, SNUAS, SNESUP - FSU en décembre !



417